



Dr Kokou O. AFOGBE, Directeur Général de la CAME

**S**e soigner est l'un des besoins fondamentaux de l'Homme ! Plus qu'un besoin, il est même un droit car la Santé est un des facteurs déterminants de développement, d'où la nécessité pour tout pays de mettre en place une Politique de Santé efficace dont l'une des composantes essentielles est la Politique Pharmaceutique Nationale.

L'objectif principal de la Politique Pharmaceutique Nationale, partie intégrante de la Politique Sanitaire Nationale est d'assurer la disponibilité permanente des médicaments essentiels de qualité, efficace et à moindre coût en vue de la prise en charge adéquate des problèmes de santé des populations du Bénin.

En effet le médicament reste et restera toujours un élément fondamental de l'arsenal des mesures curatives et préventives dans la lutte de l'homme contre les maladies.

A cet effet, la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et Consommables Médicaux (CAME) a été créée en 1989 par le Gouvernement du Bénin avec l'appui des Partenaires au Développement dans le cadre de la mise en oeuvre au Bénin des Soins de Santé Primaires et de l'Initiative de Bamako basée sur le financement communautaire.

Instrument important de notre Politique Sanitaire, elle a démarré ses activités en 1991 dans un contexte où le système national d'approvisionnement était marqué par la faillite des deux (02) structures à savoir, la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement (PHARMAPRO) et l'Office National des Pharmacies du Bénin (ONPB) chargées alors de la distribution des produits pharmaceutiques dans le secteur public.

D'abord sous forme de projet en 1989 pour une période de deux ans, la CAME a été dotée d'un statut de type associatif en 1996 dans le cadre duquel elle a signé avec l'Etat béninois une Convention de partenariat pour une période de dix (10) ans (1996-2006)

La CAME a essentiellement pour mission statutaire d'approvisionner les formations sanitaires publiques et privées à but non lucratif en médicaments essentiels génériques et en consommables médicaux de qualité à moindre coût mais rémunérateur lui permettant d'assurer son fonctionnement et de renouveler son stock et ses équipements. Elle contribue à la promotion de l'usage rationnel des médicaments et assure pour le compte des Programmes de Santé l'achat, le stockage et la distribution des produits pharmaceutiques.

Le personnel s'est régulièrement acquitté de cette mission avec plus ou moins de bonheur et en vingt (20) ans d'existence, la CAME a à son actif :

- ✓ l'évolution exponentielle des activités qui a fait passer le chiffre d'affaires de quatre cent quatre vingt dix (490) millions en 1992 à près de sept milliards en 2009 soit près de quatorze (14) fois ;

- ✓ l'ouverture en 2002 d'un dépôt régional à Parakou et en 2005 d'un deuxième dépôt à Natitingou pour rapprocher les médicaments des consommateurs de la partie septentrionale de notre pays et leur garantir une meilleure équité dans l'accès aux produits pharmaceutiques ;
- ✓ l'achat, le stockage et la distribution des intrants médicaux financés par les Partenaires Techniques et Financiers pour le compte des Programmes de lutte contre les affections prioritaires.

Grâce à l'appui de l'USAJD dont nous saluons ici la contribution inestimable, une évaluation a été réalisée en 2008 et a identifié des faiblesses au niveau de son fonctionnement. Dans ce cadre, un Plan d'Action a été élaboré pour définir les réformes nécessaires pour renforcer les capacités et améliorer les performances de la CA.M.E.

Ainsi :

- ✓ sur le plan juridique et institutionnel les nouveaux statuts ont été adoptés par le Gouvernement en janvier 2010 et approuvés par l'Assemblée Générale d'Avril 2010 qui a mis en place les nouveaux organes d'administration et de gestion.

La nouvelle Convention de partenariat avec le Gouvernement est signée en septembre 2010.

Tout cet arsenal juridique qui fait de la CA.M.E une Association à But non Lucratif (Loi du 1er juillet 1901) clarifie le statut de l'institution, conforte son autonomie et la dote de structures plus efficaces et plus performantes !

- ✓ au niveau du système d'information et de gestion, un nouveau logiciel de gestion d'entreprise est déjà acquis et les nouveaux outils de gestion et d'aide à la décision sont définis pour un meilleur management de l'entreprise.
- ✓ au niveau des infrastructures, les diligences nécessaires sont menées pour la mise en valeur du nouveau site et la délocalisation effective des infrastructures centrales de la CA.M.E.

La conduite à terme de ces réformes devraient permettre d'accroître l'efficacité et la performance de la CA.M.E et de la repositionner dans le nouvel environnement et lui faire jouer mieux que par le passé son rôle principal d'agence nationale d'approvisionnement.

Je voudrais saisir cette occasion pour témoigner ma gratitude aux différents Ministres de la Santé qui se sont succédés à la tête du Département de la Santé pour leur soutien ainsi qu'aux Partenaires Techniques et Financiers du secteur de la santé à savoir l'USAJD, la Coopération Suisse, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, l'Organisation Mondiale de la Santé, la Coopération Française, l'UNICEF qui ont contribué à un moment où à un autre à la création et au développement de la CA.M.E.

La poursuite de leur soutien constitue un gage certain de l'amélioration de la performance de la CA.M.E.

Nous saluons la vision éminemment positive et stratégique du Chef de L'Etat et de son Gouvernement qui, en dotant la CA.M.E de statuts clairs, a permis de mettre en place chez nous au Bénin, une CA.M.E originale et innovante qui continue de jouer le rôle de pionnière qu'elle a commencé depuis 1989.

Compte tenu de son rôle de plus en plus important dans le système sanitaire, la CA.M.E se veut désormais un instrument plus proche de ses partenaires à divers niveaux du système de santé. L'Information et la Communication gouvernent le monde d'aujourd'hui ! Nous ambitionnons d'être plus efficace, plus performant et mieux vous servir ! Alors nous avons besoins de communiquer et de nous informer réciproquement !

C'est dans cette nouvelle perspective que je vous invite, à travers ce bulletin d'information CA.M.E Info dont voici le premier numéro, à prendre connaissance de quelques activités réalisées et à appréhender les orientations futures par rapport aux nouveaux défis liés aux médicaments que devra relever la CA.M.E.

Vive la Santé au Service du Développement !

Vive le Médicament au service de la Santé !

Vive la CA.M.E pour des médicaments de qualité, disponibles et accessibles !

*Vive CAME Info ! Longue vie à CAME Info !*